



Metz, lundi 30 mars 2026

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2026/01987**Modifiant l'avis n° FR/2026/00211**

Pris en application :

art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)

Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

Travaux de tiers (Absence de perches radars)**MOSELLE CANALISEE - BIEF DE POMPEY****Appel à la vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)**

- du 12/01/2026 à 08:00 au 03/07/2026 à 18:00

o Moselle canalisée

entre les pk 352.070 (Pont routier de Liverdun) et pk 352.070

Commentaire :

Les travaux consistent en la réfection du pont de la RD 90B surplombant la Moselle à Liverdun, au PK 352.070.

Les perches radar en amont du pont seront absentes pendant toute la durée du chantier.

Mesdames et Messieurs les mariners et usagers de la voie d'eau devront naviguer avec prudence et observer une vigilance particulière à l'approche du pont. Ils devront se conformer aux directives qui pourraient être données par le personnel VNF en poste aux écluses de Pompey ou Aingeray.

Service(s) à contacter :

UTI Moselle, 6, rue de Méric, CS 21052, 57036 METZ CEDEX 7

Tél : 03 87 66 89 14 - Fax : 03 87 66 09 57

Date limite d'affichage :

04/07/2026

Chef Pôle Exploitation

Signé

Luc SEIWERT